

QUITTANCE

À: **Dre Amanda Cockburn** (ci-après désignée la « **Dre Cockburn** »)

Les soussignées, par l'entremise de leurs représentants respectifs dûment autorisés, accorde à Dre Cockburn quittance complète, générale et finale et renonce à toute réclamation, de toute demande, de toute action et/ou de tout recours, de quelque nature que ce soit, qu'elles pourraient avoir ou prétendre avoir à l'encontre de Dre Cockburn relativement à tout acte, erreur ou omission ayant eu lieu avant son admission comme actionnaire votante et administratrice de CLINIQUE VÉTÉRINAIRE VETA INC.

Signée dans la province de Québec en date du @@ 2025.

**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE VETA GESTION VETA INC.
INC.**

Par : Istvan Tibor Deak

Par : Cédric Leboeuf